

Pierre Montoro est directeur général d'Erys Group, une société française qui assure la sécurité des entreprises dans les pays à risque, notamment en Algérie, au Mali et en Libye.

Quelles mesures les entreprises prennent-elles dans les pays à risque ?

Pierre Montoro : Dans les grands sites comme celui de BP en Algérie, les entreprises construisent des programmes de sécurité qui varient d'un lieu à l'autre et d'une région à l'autre. Les plans de sûreté et d'évacuation sont validés avec les gouvernements du pays. En règle générale, l'entreprise a la charge de sécuriser les installations avec des sociétés de gardiennage : le chantier et la base vie. De son côté, l'État met en place des unités spéciales de la gendarmerie, de la police ou de l'armée afin de sécuriser les alentours du site et d'assurer les escortes lors des déplacements. Il existe énormément de rotations d'expatriés.

Combien de personnes peuvent être affectées à la sécurité d'un site d'une entreprise étrangère ?

P. M. : Plus faciles à sécuriser, les installations en ville sont peu gourmandes en personnel. Au milieu du désert, on peut compter plusieurs dizaines de salariés privés dormant sur le site. Un chantier tel que celui de BP compte une centaine d'agents de sécurité en moyenne, à laquelle s'ajoute un détachement de gendarmerie d'une quinzaine d'hommes. Ce type d'installation est beaucoup plus difficile à sécuriser. Les groupes armés dans la région peuvent parcourir des centaines de kilomètres et se replier à l'étranger sans être poursuivis. Les frontières de la bande sahélienne sont assez poreuses faute d'installations électroniques, ni même de barbelés.

« Seule l'armée peut repousser des groupes déterminés et équipés d'armes lourdes. Il s'agit d'une action, préparée qui n'a pu être détectée en amont. »

Les entreprises ont-elles recours à des milices armées composées d'anciens militaires occidentaux ?

P. M. : Dans la bande sahélienne, le gardiennage est confié à des sociétés de sécurité privée locales. L'utilisation de gardes armés étrangers est réservée aux pays où les institutions sont à terre, comme l'Irak à une période, l'Afghanistan ou la Somalie. Nous devons respecter la législation du pays hôte. Les employés des sociétés de gardiennage en Algérie sont triés sur le volet et viennent du nord du pays pour l'essentiel. Le rôle de sociétés comme la nôtre est de les former, d'assurer le suivi qualité, de mettre en place des procédures de sécurité.

Ces mesures n'ont pourtant pas suffi à protéger le site BP...

P. M. : Les entreprises privées font du contrôle d'accès. Ils peuvent défendre le site avec des fusils à pompe. Seule l'armée peut repousser des groupes déterminés et équipés d'armes lourdes. Cependant, on ne monte pas un tel raid en quelques jours. Il s'agit d'une action préparée qui n'a pu être détectée en amont. Or, c'est par le renseignement qu'on peut se prémunir.

L'Algérie a-t-elle toujours été considérée comme « à risque » ?

P. M. : De 1990 à 2000, l'action des groupes armés était limitée au nord du pays. Pourchassés par l'armée régulière, ils se sont reconstitués et radicalisés dans la bande sahélienne en recrutant des Mauritaniens, des Maliens, des Nigériens. Le conflit en Libye a permis de les armer de façon importante en piochant dans les stocks considérables de l'ancien régime. Désormais, la stratégie des djihadistes est de s'éparpiller et de multiplier des actions coups de poing un peu partout. Or, la suprématie d'un groupe sur l'autre passe souvent par une action d'éclat, la plus violente possible.

Les problèmes de sécurité peuvent-elles contraindre les entreprises à se retirer ?

P. M. : Aujourd'hui, dans le nord du Mali, des entreprises ne peuvent plus travailler. Les chantiers sont à l'arrêt. Mais ils n'exploitent pas de champs pétroliers. Dans tous les pays du monde, la sécurité reste une question d'argent. Quand les enjeux sont importants, comme au Nigeria par exemple, on trouve des solutions. La sécurité va avoir un coût plus élevé dans cette région. Les projets dont les coûts seront trop importants ne se feront pas, par exemple un programme d'adduction d'eau ou de construction de routes. C'est différent pour le pétrole.

Recueilli par Olivier Tallès